

# Kooperation Arbeitsmarkt

# Coopération sur le marché du travail

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, collaboration unique en Suisse entre l'assurance-invalidité (AI) et l'assurance-chômage (AC); ainsi qu'entre l'AC et les communes intéressées dans le canton d'Argovie.

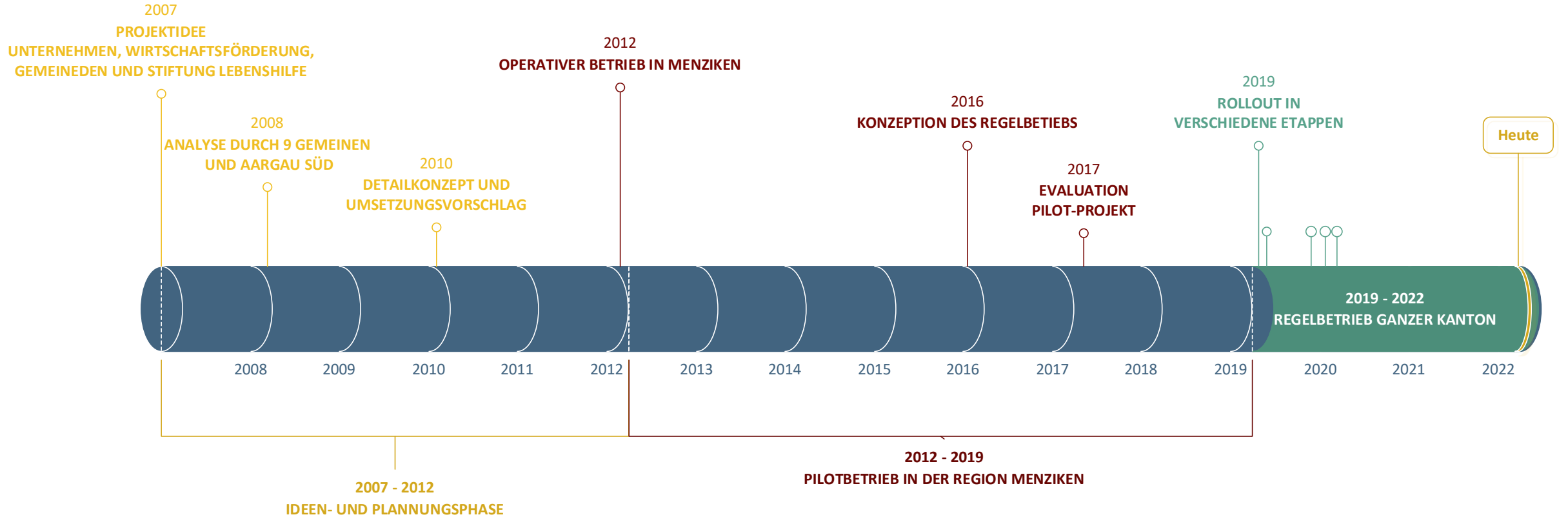
L'objectif commun est d'insérer davantage de demandeurs·euses d'emploi dans le marché du travail, en particulier les personnes atteintes dans leur santé, les réfugié·es et les bénéficiaires de l'aide sociale.



De l'idée au  
fonctionnement  
régulier



# Calendrier



# Du projet pilote à l'introduction dans tout le canton

## **Projet pilote «Guichet unique marché du travail» 2012 - mars 2019**

L'AI, l'ORP et les services sociaux de dix communes du district de Kulm ont travaillé sous le même toit à Menziken et ont développé des structures qui apportent une plus-value aux assuré·es et établi une collaboration fructueuse.

C'est de là qu'est née la conception de la coopération sur le marché du travail telle que nous la connaissons aujourd'hui.



# La coopération aujourd'hui



# Coopération plutôt que coordination

- Des points de connexion plutôt que des interfaces
- Processus interinstitutionnels
- Transfert de tâches en fonction des compétences clés
- Insertion sur le marché du travail



## Mise en œuvre concrète

- **Triage commun des cas**  
=> Attribution rapide et appropriée des cas aux assurances sociales
- **L'AI prend en charge l'exécution de la LACI pour les «cas communs» de l'AWA**  
=> Équipe spécialisée dans la réadaptation selon la LAI et la LACI/LSE
- **L'AWA se charge également du soutien aux employeurs en matière d'AI et de la recherche d'emplois**  
=> Extension du soutien aux employeurs auprès des ORP
- **Intensification de la collaboration avec les communes et le MIKA**  
=> Le MIKA et les communes peuvent confier à l'ORP le conseil en insertion pour l'insertion sur le marché du travail (AMlplus)





**Offre pour les  
communes et le  
MIKA (Office pour la  
migration et  
l'intégration)**



# Offre AMIplus

Les communes argoviennes et l'Office de la migration et de l'intégration peuvent confier à l'ORP la tâche d'insertion des bénéficiaires de l'aide sociale, des personnes admises à titre provisoire et des réfugié·es dans le premier marché du travail.

Dans ce cadre, des conseillers en insertion spécialement formés des ORP soutiennent les bénéficiaires de l'aide sociale et les réfugié·es.



# AMiplus pour les communes et l'Office de la migration et de l'intégration

## Phase 1

- **Analyse** complète de la situation
- **Évaluation** de l'employabilité

## Phase 2

- Plan d'insertion
- **Développement de l'employabilité**, conseil, accompagnement, mesures

## Phase 3

- Conseil, accompagnement, mesures relatives au marché du travail
- **Recherche intensive d'emplois et placement**



# Services pour les employeurs



# Conseil aux employeurs d'un seul tenant

- Conseil sur toutes les questions relatives à l'insertion sur le marché du travail: de manière engagée, compétente, non bureaucratique, interinstitutionnelle
- Soutien dans le processus de recrutement  
Annonce et pourvoi de postes
- Situation gagnant-gagnant grâce à l'acquisition ciblée de places de travail et d'emplois



# Valeur ajoutée de la coopération sur le marché du travail

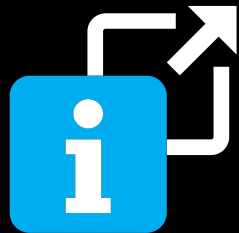


# Valeur ajoutée

- De meilleures chances de (ré)insertion
- L'effet de porte tournante est évité
- Focalisation sur les client-es plutôt que sur les frontières institutionnelles
- Focalisation sur les compétences clés respectives
- Conseil efficace pour les employeurs
- Les communes reçoivent un service ciblé pour l'insertion professionnelle
- Amélioration de l'impact des moyens et ressources mis en œuvre



[www.kooperation-arbeitsmarkt.ch](http://www.kooperation-arbeitsmarkt.ch)



**Lisa Bernasconi**

Directrice de l'assurance-invalidité SVA Aargau

**Regula Flückiger-Müller**

Responsable adjointe de la section Intégration au  
marché du travail,

Office de l'économie et du travail du canton  
d'Argovie